



# FEDERATION BELGE FRANCOPHONE DE PATINAGE

A.S.B.L. reconnue par le C.O.I.B. – l'A.D.E.P.S. et la F.B.R.S.

Président : Joël OGUNADE

Site web : [www.fedepatinage.be](http://www.fedepatinage.be)

Siège social : Place Marcel Broodthaersplein 8 Bte 5

1060 Bruxelles

## ATTESTATION DE TRANSFERT

Je soussigné,  
agissant en tant que

Président    Vice-président    Secrétaire    Trésorier    Membre du C.A.

Du club : ..... dont le siège social  
est établi à :

Rue ..... N° ..... bt. .... code  
postal.....

Déclare accepter et enregistrer le transfert de M/Mme/Mlle :

Nom : ..... Prénom.....  
.....

Date de naissance : ..... Numéro de  
licence : .....

Vers le club : ..... dont le siège social  
est établi à :

Rue ..... N° ..... bt. .... code  
postal.....

Représenté par  
M/Mme.....(préciser fonction).

Fait en trois exemplaires à ..... le.....

Pour le club cédant

Pour le club recevant

Pour le licencié ou son représentant légal

La présente demande doit être envoyée au secrétariat de la F.B.F.P.  
Par mail et par courrier postal

Secrétariat FBFP : Place Marcel Broodthaersplein 8 bte 5  
1060 Bruxelles

Courriel : [secrétariat@fedepatinage.be](mailto:secrétariat@fedepatinage.be)

Numéro d'entreprise : 418389011 – Numéro de compte bancaire : AXA IBAN BE70 7000 0543 0125

Contrat d'assurance Ethias n° 45.046.464